



DOUBLE MATIÈRE ACTIVE 50PPM



Nom homologué : MUSKIL® PÂTE
Type de produit : TP 14-Rodenticide

Formulation : Pâte fraîche, prête à l'emploi en sachet de 10g

N° A.M.M.: FR-2013-0127
Composition : 50 mg/kg de Difénacoum (n° CAS 56073-07-5) + Bromadiolone (n° CAS 28772-56-7)

Contre	SUPPORT	RÉFÉRENCE	GENCODE	Conditionnement	Groupage	Palette
Rats Souris	PÂTE sachet 10g	TFAFR020	8005831100501	seau 5kg	Unitaire	80 seaux
PRODUIT RÉSERVÉ À USAGE PROFESSIONNEL						

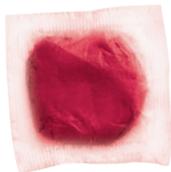
MUSKIL® PÂTE est un appât prêt à l'emploi sous forme de pâte, conditionné en sachets individuels de 10g. Ce produit est un rodenticide bi-composants breveté, basé sur l'association combinée de deux substances actives anticoagulantes de deuxième génération (Bromadiolone et Difénacoum), qui confèrent au produit une action efficace pour le contrôle des souris domestiques et des rats – rat brun et rat noir - du stade juvénile au stade adulte. Le mode d'action des substances actives permet de ne pas éveiller la méfiance des autres rongeurs de la colonie, qui continuent à consommer le produit.

MUSKIL PÂTE a des caractéristiques uniques et brevetées :

- Association de deux substances actives (Brevet européen n° 2 090 164 B1) : étudié pour tirer profit de la combinaison de substances actives pour un contrôle massif des espèces cibles mentionnées ci-dessus ;

- PASTA PLUS (Brevet européen n° 1 279 334 B1) : une formulation brevetée combinant un mélange bien équilibré de composants d'origine alimentaire, tels que farine lactée, sucre et graisses enrichies en céréales, particulièrement appétent pour les espèces cibles mentionnées ci-dessus.

Grâce à sa forte appétence, l'appât en pâte est extrêmement polyvalent; son usage est indiqué dans des zones présentant une forte concurrence alimentaire, comme dans les industries alimentaires et les entrepôts de stockage, hôtels, restaurants, bars, etc. Le produit peut également être utilisé à l'intérieur des installations de distribution d'énergie et dans les moyens de transport. MUSKIL PÂTE contient un agent amérissant (Benzoate de dénatonium) pour aider à prévenir la consommation par l'homme.



INSTRUCTIONS D'EMPLOI

Méthode d'application : Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés ou dans des points d'appâts couverts et protégés.

Dose et fréquence d'application :

Contre les souris domestique (*Mus musculus*) - Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :

- Jusqu'à 50 g d'appât par point d'appât tous les 2 à 5 mètres. Les postes d'appâtage doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

Contre les rats (*Rattus norvegicus* et *Rattus rattus*) - Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :

- Faible infestation: jusqu'à 100 grammes de produit par point d'appât espacés de 10 mètres

- Jusqu'à 100 g d'appât par point d'appât tous les 5 à 10 mètres. Les postes d'appâtage doivent être inspectés 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau. Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette.

En cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFILA (INRS): 01 45 42 59 59

Contactez un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique. Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «Ne pas déplacer ni ouvrir; contient un rodenticide; MUSKIL PATE, N° AMM : FR-2013-0127; substances actives: Bromadiolone et Difénacoum; en cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59 ».

Dangereux pour la faune.

INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DE SON EMBALLAGE :

Une fois le traitement terminé, éliminer l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.

CONDITIONS DE STOCKAGE : Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

DURÉE DE CONSERVATION : 18 mois à compter de sa date de fabrication.

AUTRES INFORMATIONS : En raison de leur mode d'action

retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

Ce produit contient un agent amérissant et un colorant.

Classement : DANGER



H360D Peut nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle en accord avec la réglementation en vigueur.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

TP 14. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Respectez les précautions d'emploi.